

<p>JOBDATEING 2020 RENNES</p>	<p><u>Les entretiens</u></p> <p>Le Jeudi 17 Septembre de 14h à 17h</p> <p>Inscriptions : rennes@apecita.com en joignant un CV ou 02 23 48 25 60 pour toute information</p>
-----------------------------------	--

## CONSEILLER COMPTABLE AGRICOLE (H/F)

Contrat : CDI  
Localisation : Bretagne

Un peu de nous : ICOOPA est une association de gestion et comptabilité créée en 1977, au service de près de 5000 adhérents professionnels en Bretagne (artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs ...).

ICOOPA propose une panoplie complète de services et conseils aux entreprises (comptabilité, gestion, fiscalité, droit social, droit des sociétés, études économiques, audit, conseil agro-environnemental ...).

Entreprise en plein développement, nous mettons nos adhérents et nos 230 collaborateurs au cœur de notre projet d'entreprise : ils participent à nos nombreux projets, dans une ambiance conviviale où le bien-être et la reconnaissance sont primordiaux.

Votre mission consistera à conseiller nos adhérents et de gérer un portefeuille d'adhérents, en autonomie, mais avec la coopération de toute une équipe. Vous interviendrez [depuis la saisie, jusqu'à la remise du dossier de gestion. Votre professionnalisme vous permettra d'être une valeur ajoutée pour notre équipe et un vrai appui pour nos adhérents.

Vous serez accompagné(e) dans votre prise de poste via du tutorat, puis vous pourrez monter en compétences régulièrement et pourquoi pas saisir des opportunités d'évolution en lien avec votre profil.

Vous avez déjà occupé un poste similaire ou vous avez juste quelques une des compétences attendues et une forte envie de progresser ?

Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques : Excel et logiciels ISACOMPTA

Vous avez le sens du service client, un bon sens relationnel et appréciez le travail en équipe. Vous êtes reconnu(e) pour votre sérieux et votre rigueur.

Vous souhaitez trouver ou retrouver du sens dans ce que vous faites au quotidien ?

*Ce poste est fait pour vous !*

Tout ce qui est mentionné au-dessus bien entendu !

Une organisation souple, du télétravail ;

Des avantages sociaux : une mutuelle intéressante, des titres restaurant, des avantages CSE, une prime de fin d'année contractuelle, une prime mobilité, 28 jours de CP et jusqu'à 27 RTT